

Marc Vande Weyer
Drève des Maricolles, 92
1082 Berchem-Sainte-Agathe

Collège des Bourgmestre et Echevins
de et à Berchem-Sainte-Agathe
Avenue du Roi Albert, 33
1082 Berchem-Sainte-Agathe

Berchem-Sainte-Agathe, le 14 février 2016

Madame, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir ajouter à l'ordre du jour du Conseil communal du 25 février 2016, le point suivant : **Initiatives communales à l'occasion des commémorations liées au centenaire de la guerre 14-18**

A l'occasion des commémorations liées au centenaire de la guerre 14-18, le Bourgmestre a souhaité rendre hommage à plusieurs héros Berchemois qui se sont sacrifiés durant ce premier conflit mondial en éditant en novembre dernier, une petite brochure intitulée « Le circuit commémoratif ».

Cette brochure inventorie 16 personnalités qui ont donné leur nom à une des voiries de notre commune et retrace succinctement leur histoire et leur action durant la grande guerre. Personne ne conteste ici, le bien-fondé de cette initiative.

Dans la foulée de la parution de cette brochure, nous avons vu apparaître en complément des plaques de rue reprenant le nom de ces héros locaux ou nationaux, des plaques complémentaires reprenant la mention : « 14-18 – Berchem-Sainte-Agathe se souvient » et qui se veulent être des « bornes de la mémoire ».

Le but de cette dernière initiative est clairement expliqué dans l'introduction de la brochure « Le circuit commémoratif » à savoir : *Ces bornes de la mémoire permettront à tout un chacun de réfléchir et de se remémorer l'histoire de ces hommes morts au combat il y a maintenant un siècle. La plus belle preuve de respect envers nos aînés.*

Encore une fois, on ne peut que saluer ce projet et il n'y a pas à polémiquer sur le bien-fondé d'une telle initiative.

Toutefois, on peut se demander si la seule pose de « bornes de la mémoire » avec une mention certes légitime et respectueuse mais minimaliste permettra d'atteindre le but escompté.

Si l'objectif est de rappeler aux plus jeunes le souvenir du sacrifice de nos anciens et l'histoire de nos héros locaux, il est à craindre que la seule pose de ces bornes de la mémoire et la parution d'un guide ne soient pas adaptés aux modes de communication de notre époque et principalement ceux utilisés par les jeunes.

Dans un esprit constructif et en complément au beau travail déjà effectué, je souhaite proposer au Collège, à l'instar de ce qui se fait déjà dans de nombreux autres lieux de souvenir ou d'intérêts historiques, de rajouter à moindre coût sur chaque borne de la mémoire et sur la forme d'un autocollant par exemple, un élément de communication plus moderne, à savoir un « QR Code » individuel.

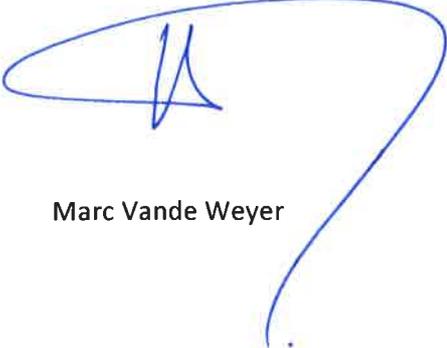
./..

Celui-ci, une fois scanné ou flashé par l'intermédiaire d'un smartphone ou d'une tablette, renverrait vers une page Internet spécifique à créer facilement sur le site de notre commune qui reprendrait l'histoire et les actions héroïques de la personnalité dont le nom figure sur la plaque de rue.

Il m'apparaît que c'est en utilisant les moyens de communication d'aujourd'hui que nous permettrons aux jeunes mais également aux moins jeunes d'avoir un accès optimal à l'information historique locale que nous souhaitons véhiculer.

Plaise au Collège de nous faire connaître son point de vue sur cette proposition ?

Je vous remercie.



Marc Vande Weyer

A titre d'exemple, je vous invite à scanner ou flasher le QR Code ci-dessous :

